

FAMILLE AFRICAINE ET DEMOGRAPHIE

Difficultés de l'appréhension statistique

Bernard LACOMBE
Maître de recherches ORSTOM

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3803

Cote B

28 NOV. 1983

■ Parler de la famille africaine pour un démographe (et nous incluons le statisticien des enquêtes socio-économiques sous ce vocable) exige que quelques points de méthode soient précisés. Trois points de méthode très exactement : le premier est la définition de la famille, le second est l'appréhension de la famille dans les enquêtes qui n'ont pas pour but unique l'étude de la famille, le troisième est l'analyse des données collectées.

● La définition de la famille est plus l'objet de ce numéro spécial que la contribution de cet article. Cependant, nous avons le choix entre beaucoup de définitions possibles :

« La famille désigne un ensemble de personnes constitué des parents et des enfants, y compris le cas où il n'y a pas d'enfants et ceux où le couple parental est réduit à une seule personne par rupture de l'union, par la mort ou par divorce. Même ainsi plusieurs définitions sont à considérer ; la famille au sens statistique peut être constituée :

1. des parents et de tous les enfants nés vivants ;
2. des parents et des enfants survivants ;
3. des parents et des enfants à charge ;
4. des parents et des enfants vivant au foyer. »

(L. Henry - 1967)

Les définitions données renvoient donc à la parenté, biologique ou d'alliance, limitée ici à la famille nucléaire. Ceci est un peu court pour une réalité africaine plus large et mouvante.

Par ailleurs, quand on parle de famille, on pense aussi aux relations économiques entre ses membres. C'est la notion de ménage à laquelle il est fait implicitement mention. Mais où commence et où s'arrête un ménage ? En Afrique principalement, les différents groupes familiaux et économiques s'interpénètrent : concessions, sous-concessions, unités de consommation — comme les cuisines — familles élargies, familles polycentriques... mais aussi ils peuvent s'opposer : familles nucléaires — familles élargies, familles maternelles — familles paternelles... Il faut bien dire que, actuellement, l'étude de ces groupements familiaux est hors du ressort des enquêtes statistiques ; il est nécessaire en effet pour que la statistique intervienne que la question soit bien cernée sur le plan théorique et pratique.

● La collecte de données démographiques impose une définition stricte de la famille, car aucun individu ne doit appartenir à plus d'une unité familiale ni échapper à une unité familiale. Par ailleurs, cette définition doit être opérationnelle sur le terrain et faciliter le travail de

collecte. Dans cette perspective, systématiquement, la définition logique est sacrifiée au profit de la définition pratique. C'est pour cela que les définitions en Afrique sont d'ordre géographique et socio-économique (toit ou enclos unique et aisément repérable dans le paysage, unité de vie économique, reconnaissance de l'autorité d'un chef...) Très souvent, dans les enquêtes africaines, la définition de la famille se réduit à la définition d'une unité d'enquête, parfois sans rapport pertinent avec la réalité vécue.

● L'analyse démographique, but ultime de la recherche de terrain, privilégie l'étude des collections d'unités simples, que ce soient des individus ou des événements comme les naissances ou les décès... Même le mariage, phénomène complexe puisqu'il fait intervenir deux personnes, est étudié, sous le terme de nuptialité, en séparant soigneusement les deux sexes : le calcul de la nuptialité des hommes ne fait pas intervenir ceux effectués pour le sexe féminin, et réciproquement. Quelques efforts ont été réalisés pour dépasser ce stade, mais la complexité des outils d'analyse à mettre en œuvre ne facilite pas cette orientation.

Les outils mis au point par l'analyse se révèlent extrêmement pauvres quand les phénomènes complexes sont abordés. Or la famille est un phénomène complexe : quoi retenir pour son étude ? le nombre, c'est insuffisant ; les caractéristiques d'un individu de la famille, comme son chef, est une astuce : c'est cette sous-population qui est étudiée, pas la famille (qui intervient alors comme une caractéristique supplémentaire des individus) ; les relations de parenté entre les membres, ce n'est pas évident, sans compter que l'on retombe dans d'autres problèmes de définition.

Par ailleurs, les analyses renvoient aux définitions utilisées pour le terrain. Il faut bien convenir que la limite est vite atteinte. C'est ainsi que les études procèdent selon deux voies différentes :

— seule la taille est utilisée dans ses différentes composantes (taille moyenne analysée en fonction du nombre d'isolés...);

— les caractéristiques d'un individu sont prises comme celle du ménage ou de la famille même.

Ainsi, en dehors des familles biologiques, n'y a-t-il pas d'étude statistique de la famille.

QUELQUES EXEMPLES

■ Deux études d'importance ont été réalisées : celle du R.P. Victor MARTIN sur le Sénégal et celle de la Statistique d'Algérie (CNRES) sur le Recensement de ce pays en 1966.

● Dans son article (1970), V. Martin définit deux sortes d'unités, la concession et le ménage.

Pour les concessions, les variables qu'il retient sont la taille, l'âge du chef, la composition de la parenté. Pour les ménages, les critères pris sont le sexe et la situation matrimoniale du chef, la composition (famille biologique ou élargie), la taille, la profession du chef. A l'épreuve de l'analyse les faits rapportés se révèlent significatifs et permettent d'importantes conclusions sur l'évolution de la famille. Cependant, c'est plus une analyse de type sociologique qui est effectuée que démographique — ce n'est pas une critique. A tout prendre, la distinction entre sociologie quantitative et démographie de la famille est d'importance très relative. Au terme de son étude V. Martin évoque la question de la réduction de la taille des familles et des ménages qui tendraient vers une forme de famille nucléaire.

Cette question, d'autres auteurs l'ont posée, mais nous pensons que la démographie ne peut être d'un apport considérable dans l'évolution des conceptions à ce sujet. Elle se contentera, suivant sa propre logique scientifique, d'enregistrer les changements en modifiant ses procédures d'enquête.

V. MARTIN (1970)

CARACTÉRISTIQUES DES CONCESSIONS				
ETHNIE	ZONE	TAILLE (individus)	AGE DU CHEF	Proportion des concessions avec étrangers
SERER	— rural	14,4	51 ans	14 %
	— urbain	9,1	47 ans	27 %
WOLOF	— rural	9,2	54 ans	8 %
	— urbain	9,9	49 ans	25 %

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES					
ETHNIE	ZONE	% des ménages polygames	% des ménages incomplets	% des ménages ayant des non apparentés	Age moyen des chefs (ans)
SERER	— rural	21	10	2	44
	— urbain	29	—		
WOLOF	— rural	29	14	15	47
	— urbain	33	25		

V. Martin se garde d'une erreur très fréquente et qu'il est nécessaire de signaler aux analystes des statistiques. Il ne confond pas la synchronie (données obtenues à un moment précis sur les différentes tranches d'âge de la population ou sur des zones géographiques, urbaine, rurale, où l'économie moderne a plus ou moins pénétré avec son cortège de destructuration) avec la diachronie (historique de l'évolution du phénomène considéré). L'étude des statistiques fourmille d'exemples du danger de ce type d'erreur et il est impossible de passer ce risque sous silence.

● Une des statistiques les plus riches que nous connaissons est celle produite par une exploitation particulière des données sur les familles du recensement algérien de 1966.

Quatre types de familles biologiques ont été repérés à l'intérieur des ménages recensés. Certains critères d'analyse portaient sur la nature des groupes (ménage et famille), d'autres sur l'effectif de certaines catégories de personnes dans ces groupes (enfants, épouses, parents...) et enfin le chef de ménage et le chef de famille donnaient au groupe ses caractéristiques démographiques et socio-professionnelles. Cependant, une véritable analyse n'a jamais été réalisée de cette extraordinaire documentation.

■ Dans un dernier tableau, nous présentons une synthèse réalisée par l'ONU des données africaines quant à la taille des ménages. Les différences entre pays sont nettes, mais l'on ne peut savoir si elles tiennent à la réalité sociale ou aux définitions retenues pour la décrire.

Nous ne pouvons que demander aux utilisateurs de données démographiques et statistiques d'être particulièrement prudents dans l'utilisation qu'ils en font, particulièrement en Afrique, surtout s'ils ne disposent pas des définitions exactes utilisées lors du travail de collecte et lors de l'exploitation des données collectées.

**DIMENSION MOYENNE DES MENAGES ORDINAIRES
ET REPARTITION DES MENAGES SELON LA DIMENSION**

Sous région et pays	Année	Importance moyenne des ménages	Proportions de ménages de... (%)					
			1 pers.	2/3pers.	4/5pers.	6/7pers.	8/9pers.	10 pers. et plus
<i>Afrique du Nord</i>								
Libye	1964	4,7	6,0	30,5	30,5	20,4	8,7	3,9
Maroc	1959-60	5,5	2,4	24,0	29,2	23,9	12,3	8,1
Soudan	1956	5,0	5,3	28,0	30,7	20,7	9,5	5,8
République arabe unie	1960	5,0	7,8	25,3	29,0	22,0	10,3	5,6
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Dahomey	1961	4,5	14,2	29,5	26,0	14,3	11,0	5,0
Ghana	1960	4,2						
Guinée	1954-55	5,6		32,0	28,7	17,2	9,8	11,9
Côte-d'Ivoire (1)	1956	6,0						
Libéria	1962	4,2	3,0	25,0	23,5	20,8	12,8	14,8
Mali	1960-61	5,3	0,1	34,4	30,3	18,2	9,0	7,9
Niger	1959-60	4,4		48,9	27,2	13,9	6,3	3,6
Nigéria (2)	1959	4,0	13,1	29,2	34,0	15,4	5,4	2,9
Guinée-Bissau	1950	7,8	5,9	20,4	23,3	17,0	10,0	23,4
Sénégal	1957-58	4,5		41,0	33,0	17,0	6,0	3,0
Sierra Leone	1963	4,0						
Togo	1961	5,5	10,1	22,9	24,4	17,5	10,5	14,5
Haute-Volta	1960-61	5,2						
<i>Afrique du Centre</i>								
Cameroun (3)	1957	2,2	45,9	34,6	17,0	2,2	0,3	
République Centrafricaine	1959-60	3,9	15,2	40,5	22,1	12,3	5,6	4,3
Tchad	1964	4,2	12,4	36,2	27,0	14,1	5,8	4,6
République du Congo	1960-61	4,5	15,4	31,4	23,3	15,0	7,8	7,1
Gabon	1960-61	3,9	15,1	35,3	21,3	12,6	7,4	6,3
<i>Afrique de l'Est</i>								
Afars et Issas (3)	1956	3,0	19,0	47,7	26,1	5,7	2,0	0,6
Kenya (4)	1962	6,3	21,8	33,4	22,4	11,1	5,1	6,2
Madagascar	1966	5,3	4,7	27,8	26,6	20,0	12,2	8,7
Somalie (5)	1962-63	3,7	23,1	28,2	29,4	13,0	4,3	1,9
République de Tanzanie	1967	4,4						
Tanganyka	1967	4,4						
Zanzibar et Pemba (6)	1958	3,1	38,5	49,7	10,1	1,2	0,3	0,2
Ouganda (7)	1959	4,7						
<i>Reste de l'Afrique</i>								
Lesotho	1956	4,0	10,5	32,9	27,2	14,4	5,7	3,6
République Sud-Africaine								
Blancs	1960	4,0	1,7	24,0	40,6	21,6	0,2	4,6
Asiatiques	1960	7,5	0,2	4,5	12,5	19,0	19,9	43,9
Métis	1960	6,5	0,6	7,3	17,0	22,8	20,6	31,8

Source : Document ONU/CEA, 1968-69 d'après : Annuaire démographique Nations Unies, 1955, 1962 ; documents nationaux,

(1) Pour Bongouanou seulement

(2) Pour Lagos seulement

(3) Pour la population non autochtone seulement

(4) Population africaine seulement, province du Nord non comprise. L'importance moyenne est indiquée pour les ménages des zones urbaines et rurales, mais les pourcentages ne se rapportent qu'aux ménages urbains.

(5) Chiffres basés sur une enquête par sondage effectuée dans dix villes du Nord.

(6) Pour les zones urbaines seulement.

(7) Non compris le district de Karamoja.

BIBLIOGRAPHIE

CNRES, 1966 — Recensement général de la population, 1966. Rapport méthodologique ; Etat et structure des familles en Algérie. Série C, Vol. 1, 2 tomes, multigr. : 833 (Alger), 1966.

HENRY L., 1967 — Compléments d'analyse : Statistiques de familles, compléments sur la fécondité. Cours IDUP — Paris multigr. Pagin. : multiple.

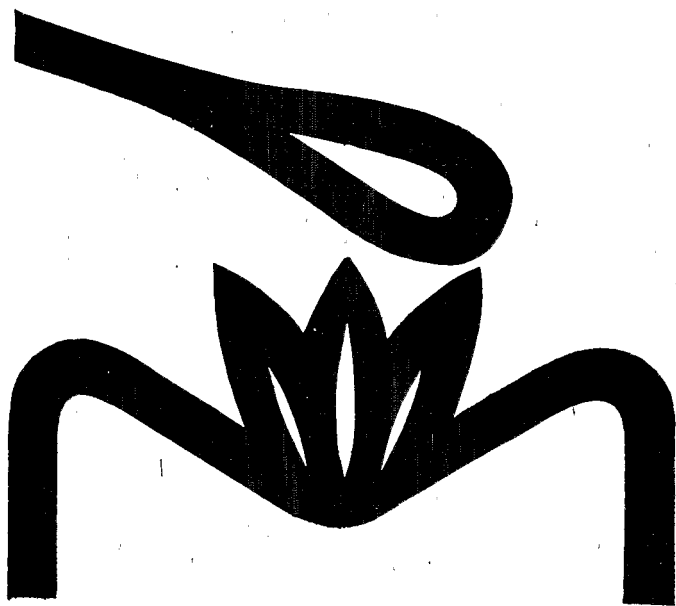
HENRY L., 1968 — Perspectives de ménages par nombre de personnes. Population 23^e année — juillet-août n° 4 : 749-754.

GENDREAU F. et LACOMBE B., 1975 — Les données individuelles et collectives. Sources et analyse des données démographiques, 3^e partie — INED, INSEE, ORSTOM, MICOOP, Paris, 1975.

MARTIN V., 1970 — Structure démographique de la famille chez les Sérèr et les Wolof. Population 1970 n° 4 : 771-796.

N

ÉTUDES SCIENTIFIQUES



J-BINET

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1979

B3802 → 3805